



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAMPHILE AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lors d'une séance tenue le **2 décembre 2019** le Conseil municipal de la municipalité de **Sainte-Pamphile** a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-003.

Ce projet de règlement modifiera le règlement de zonage numéro 2017-003 actuellement en vigueur dans la municipalité de Saint-Pamphile afin de permettre des usages publics et institutionnels sur le lot 5 868 166, modifier la zone 14I pour créer une zone publique (P) et aussi pour tenir compte de la réforme cadastrale.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT

PRENEZ AVIS QUE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SE TIENDRA 6 JANVIER À 18H30

AU 3, ROUTE ELGIN SUD À SAINT-PAMPHILE

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la municipalité de Saint-Pamphile. Il s'agit d'une disposition modifiant le règlement de zonage.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture du bureau municipal de Saint-Pamphile au 3, route Elgin Sud.

Donné ce 10 décembre 2019.

Madame Alexandra Dupont

Directrice générale et secrétaire-trésorière

